



RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2022

Dans les communes de plus de 3.500 habitants, l'article L.2312-1 du code général des collectivités territoriales impose la tenue d'un débat contradictoire sur les orientations générales du budget, dans un délai de deux mois précédent le vote primitif.

L'article 13 de la loi de programmation des finances publiques 2018-2022 impose de fixer l'évolution sur les dépenses de fonctionnement ainsi que l'évolution du besoin de financement annuel (emprunts etc...)

La présente note a pour objet de fournir les éléments utiles au Débat d'Orientation Budgétaire.



Les éléments conjoncturels sur 2021 (source INSEE) :

- Taux de chômage à fin du troisième trimestre 2021 : 8,1 % (France métropolitaine : 7,9 %). Au troisième trimestre 2020 il était respectivement de 9,1 % et 8,9 %. Une perspective de maintien de ce taux est envisagée sur 2022.
- Croissance: troisième trimestre 2021 + 3,0 % (+ 1,3 % au trimestre précédent).
- Évolution du taux d'inflation : + 2,8 %.
- Déficit public : 8,1 % du PIB
- Dette publique : 116,3 % du PIB (fin troisième trimestre).

Les principales mesures de la loi de finances pour 2022 impactant les collectivités :

Les impôts locaux :

- Pour les 20 % de foyers s'acquittant encore de la taxe d'habitation, en 2022 une exonération de 65 % sera appliquée pour aboutir à une suppression totale en 2023. Pour rappel, les communes perçoivent désormais la part de taxe sur les propriétés bâties perçus jusqu'à maintenant par le Conseil Départemental.
- Modification des indicateurs financiers utiles pour la répartition des dotations d'état ainsi que pour les mécanismes de péréquation (potentiel fiscal et financier, effort fiscal etc...)
- Poursuite du déploiement de la réforme du fonds de compensation pour la TVA. Progressivement le calcul manuel sera remplacé par un calcul automatique du montant, sur la base d'une application, à partir des comptes d'investissement ciblés. En 2022, sont concernées les collectivités ayant participé au plan de relance 2009 – 2010 pour tendre à une généralisation en 2023.

Les dotations de soutien à l'investissement :

Le montant de ces dotations est stable depuis 2019 pour une répartition comme suit :

- Dotation Politique de la Ville (DPV) : 150 millions € ;
- Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) : 1 046 millions € ;
- Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) : environ 800 millions €.

ANALYSE RÉTROSPECTIVE 2019-2021

Les principales recettes :

Dans cette partie nous analyserons l'évolution des différentes recettes. Les comptes administratifs et de gestion 2020 n'étant pas encore arrêtés, les chiffres sont à ce stade provisoires. Notons, cependant, que nous sommes au plus près tout de même des chiffres définitifs.

	2019	2020	2021	
Impôts locaux	2 282 203,00 €	2 359 998,00 €	2 218 055,00 €	-6,01 %
Compensation exonération impôts	109 935,00 €	110 404,00 €	333 116,00 €	201 %
Fiscalité reversée par les GFP	4 024 798,93 €	4 024 798,93 €	4 024 798,93 €	0,00 %
Autres impôts et taxes	237 765,23 €	246 030,38 €	335 035,39 €	36,18 %
DGF	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €



Analyse :

Au poste impôts locaux, nous constatons une diminution sensible de recette. Celle-ci peut surprendre compte tenu de la dynamique de population sur la commune de Saint Laurent Blangy. Celle-ci s'explique par la suppression de la taxe d'habitation qui a engendré des mécanismes de compensation importants en 2021. Ainsi, si nous sommions les recettes impôt locaux et les recettes de compensation nous sommes à 2 551 171,00 € en 2021 alors que nous étions à 2 470 402,00 € en 2020. Nous avons donc bénéficié en 2021 d'une croissance de la recette fiscale de 80 769,00 €.

Concernant la fiscalité reversée par la Communauté Urbaine d'Arras, elle est constante. Pour rappel, elle se compose essentiellement de l'allocation de compensation (3 738 431,93 €) qui est figée sauf en cas de transfert de compétences et de la dotation de solidarité communautaire (286 367,00 €) qui elle peut parfois varier.

Le poste autres impôts et taxes est composé entr'autres de la taxe additionnelle aux droits de mutation. L'évolution de celle-ci durant les trois dernières années démontre la « dynamique immobilière » sur la commune.

2019	2020	2021
169 268,23 €	174 966,38 €	264 331,39 €

L'important travail de recherche de subventions entrepris en 2020 a été poursuivi en 2021 avec les résultats suivants :

SUBVENTIONS 2021		
CD62	Films Solaires à l'école Langevin	3 990,00 €
FDE62	Eclairage public 2021	54 270,00 €
FDE62	Eclairage public 2020	28 238,00 €
REGION	Eclairage public 2020	17 649,00 €
FONDATION DU PATRIMOINE	Subventions Vaudry 2	7 000,00 €
FONDATION DU PATRIMOINE	Legs Vaudry 2	7 080,08 €
DETR	Vaudry 1	24 394,05 €
CD62	Vaudry 1	40 000,00 €
DSIL	Vaudry 2	35 204,50 €
TOTAL PERCU 2021		100 113,13 €
TOTAL EN ATTENTE DE VERSEMENT		117 712,50 €
TOTAL GENERAL		217 825,63 €

Les principales dépenses :

	2019	2020	2021	
Charges à caractère général	2 091 101,06 €	1 856 130,05 €	1 784 467,26 €	-3,86 %
Charges de personnel	4 281 266,38 €	4 225 680,02 €	4 074 735,37 €	-3,57 %
Autres Charges de gestion courante	471 229,01 €	474 730,94 €	471 195,92 €	-0,74 %
Charges financières	76 868,92 €	65 745,21 €	51 562,85 €	-21,57 %

S'agissant des **charges à caractère générale**, le contexte sanitaire nous a empêchés, à nouveau, d'honorer l'ensemble des prestations prévues en 2021. Cependant, au-delà de cette explication conjoncturelle la démarche d'optimisation de la dépense permet de maîtriser ce poste de dépenses.

La diminution constatée sur les charges du personnel, s'explique essentiellement par le départ de cinq collaborateurs vers la CUA au 1er mai 2021 (transfert de la gestion de la base nautique vers la CUA). Notons également que L'animation des centres de loisirs durant l'été a été prise en charge par un prestataire diminuant d'autant la masse salariale. A compter de 2022, ce poste de dépenses va connaître un enjeu fort devant permettre de répondre non seulement aux futurs départs en retraite mais également à la volonté de conforter les services à la population notamment à travers le prisme de la jeunesse et la scolarité.

Au 31 décembre 2021 l'effectif était de 110 collaborateurs répartis comme suit :

- 85 titulaires
- 25 contractuels dont 20 agents de remplacement.

Quelques éléments financiers :

En 2020 la ressource fiscale a représenté 84,10 % des produits contre 68,70 % pour la strate nationale. Comme nous avons pu le constater dans les développements précédents, la dynamique fiscale et la fiscalité reversée par la CUA explique cette proportion.

S'agissant des charges du personnel elles représentent 62,10 % de nos charges réelles contre 58 % pour la strate nationale. Deux explications, notre volonté de maîtriser, optimiser et diminuer nos dépenses de fonctionnement a mécaniquement fait augmenter ce rapport. Ensuite, Saint-Laurent-Blangy commune d'environ 6700 habitants offre à ses administrés un niveau de services que nous n'avons pas coutume de rencontrer pour cette strate.

Notre capacité d'autofinancement nette a évolué de 5,65 % entre 2019 et 2020.

Enfin le ratio de rigidité permet d'évaluer la « solidité » de la collectivité et sa marge de manœuvre pour la mise en œuvre de nouvelles politiques. Celui-ci se calcule par le rapport des charges incompressibles sur les recettes de fonctionnement. Le taux idéal à ne pas franchir se situe à environ 55 %. Nous sommes sur la commune à un taux de 52,86%



LES PRINCIPALES RÉALISATIONS 2021

PÔLE CADRE DE VIE / BÂTIMENTS COMMUNAUX / URBANISME

Cadre de vie :

- 97 demandes éclairages public
- 120 demandes espaces verts et voiries
- 217 demandes SOS Voiries CUA
- 52 courriers cadre de vie
- 410 signalements application
- 181 Arrêtés



Travaux CUA :

- Feux tricolore école Lenglet.
- Aménagement STOP sortie collège Verlaine côté Pierrefonds.
- Céder le passage Av. Thibaut/ rue de Chambord et Pierrefonds/ rue d'Amboise.
- Tapis revêtement rue de Chambord.
- Réaménagement rue des Rosati face à la friterie. Elargissement de la voie et recèlement de la plaque fonte.
- Reprise caniveaux quai bus rue Laurent Gers.
- Création piste initiation vélo derrière la mairie.
- Pose d'optique rue Aimé Césaire, rue Foch, résidence les Fontaine



Travaux ville :

- Aire de jeux Jean-Pierre Deleury.
- Clôture city parc Rosati. Report 2022
- Pont central parc Jean Pierre Deleury.
- Columbarium 13 cases, 8 caveaux deux places, 1 caveaux 4 places et 20 cavurnes.
- Fibre de la mairie vers club house, Jean Zay, MTL.
(En attente de validation pour relier de Jean Zay, Langevin et Capucines. Coût annuel Langevin et Capucines 7 200.00 euros)
- Fibre vidéo surveillance parc Jean pierre Deleury.
- Changement des poteaux de clôture parc Prairie d'Hervin.
- Figurine passage piéton Rue De Gaulle et Aimé Césaire.
- Mise en place d'un radar pédagogique rue Henri Barbusse.



Requalification de l'éclairage public :

Nous avons mis en œuvre en 2021 une nouvelle tranche de modification de notre éclairage public par la mise en place de LED. Les rues concernées par ces opérations sont les suivantes :

234 lanternes changées :

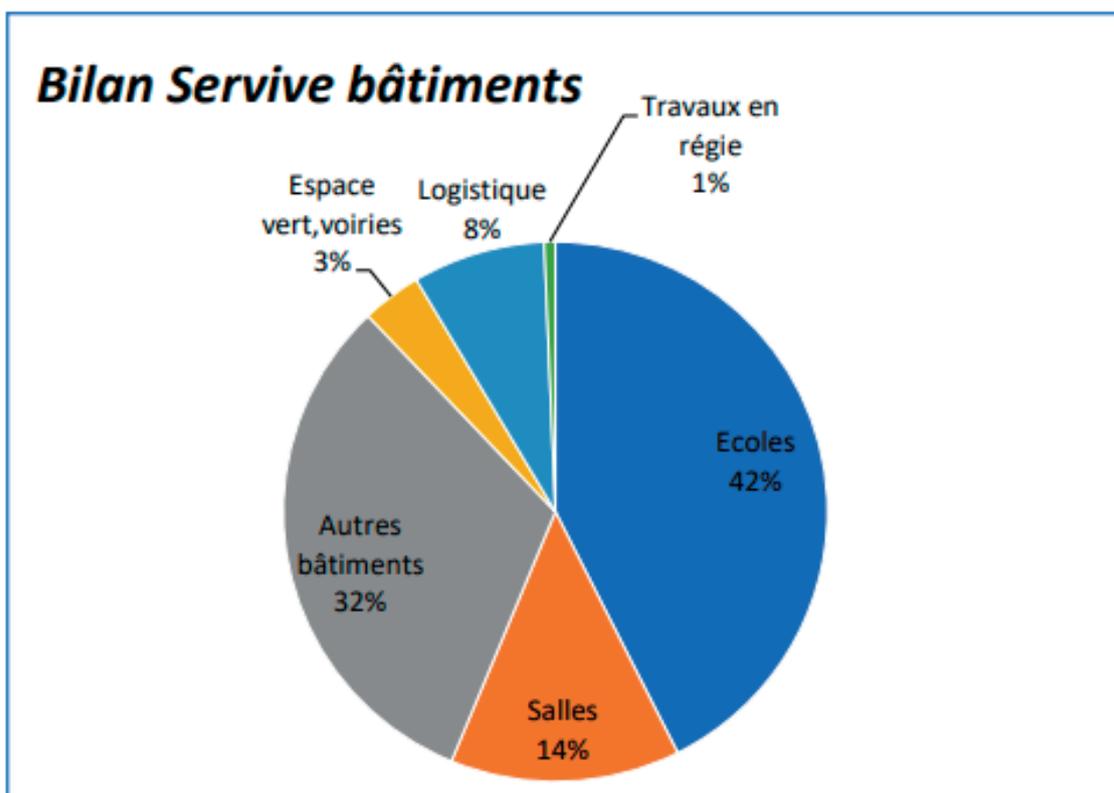
- 4 chemin des 80
- 8 rue Diderot
- 4 rue Condorcet
- 17 rue Paulhan
- 20 rue Henri Barbusse
- 17 rue de Versailles
- 9 parking école Alfred Lenglet
- 5 rue Herbaz
- 8 rue de l'égalité, fraternité
- 17 rue Estenne Cauchy
- 27 D 60 rte de Bailleul
- 55 D 260
- 24 rue Clémenceau
- 6 Rue de la République
- 1 rue du 14 Juillet
- 12 terrain synthétique



Entretien des Bâtiments publics :

Il y a eu en 2021, 761 interventions dans les bâtiments communaux, les espaces verts et les sur les voiries. Ces interventions se répartissent comme suit :

- 324 interventions dans les écoles, crèche et RAM
- 104 interventions dans les différentes salles et église
- 241 interventions dans les autres bâtiments type hôtel de ville, Cyber-centre etc...
- 27 interventions sur les espaces verts et voirie.
- 60 interventions logistiques (accompagnement en ingénierie des différentes manifestations).

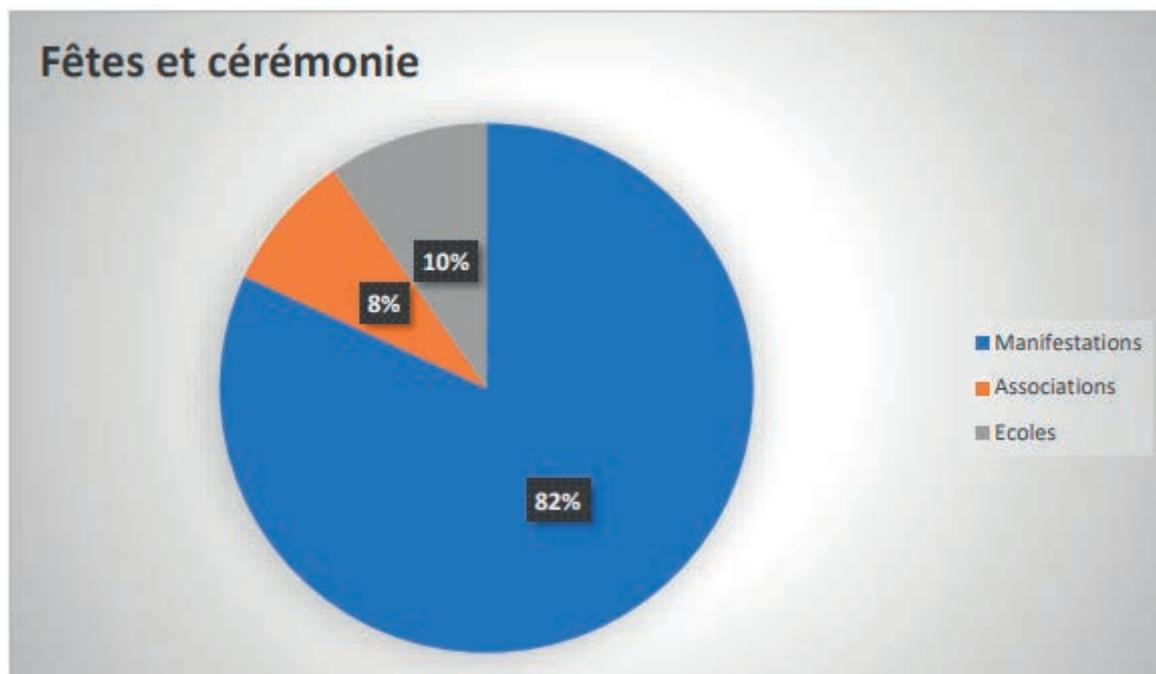


Service Fêtes :

Il y a eu en 2021, 72 interventions du service des fêtes. Il s'agit principalement de manifestations organisées par la commune. Compte tenu du contexte sanitaire les manifestations à l'initiative des associations sont beaucoup moins nombreuses.

La répartition s'effectue comme suit :

- 59 manifestations organisées par la ville
- 6 manifestations associatives
- 7 manifestations dans le cadre des écoles.



Vidéo protection :

En 2021 déploiement de la troisième phase d'extension de la vidéo protection sur les bâtiments, voiries et parcs de la commune. Ont été équipés les lieux suivants :

Rue Laurent Gers

- Aires de jeux dans le parc Jean-Pierre Deleury
- Skate park
- Bibliothèque
- Vaudry fontaine

Le coût de cette tranche 2021 est de 65 663,40 €.



URBANISME :

- En 2021 le service urbanisme a instruit :
- 104 dossiers (76 en 2020) de permis de construire ou déclarations préalables.
- 101 certificats d'urbanisme (121 en 2020).
- 76 déclarations d'intention d'aliéner (81 en 2020).

Il faut noter la remarquable dynamique en 2021 en construction de logements et installations d'entreprise.

Ci-après les événements les plus marquants

Logements :

- PC SAS NEXITY : Construction de 2 bâtiments rue Laurent Gers comprenant 47 logements collectifs et des cellules commerciales en rez-de-chaussée. Accordé le 06 septembre 2021.
- PC Modificatif NOREVIE accordé le 06 juillet 2021 : modification de l'implantation du bâtiment collectif « A ». Pour rappel, construction de 84 logements collectifs (2 bâtiments), 22 logements individuels rue Gustave Colin. Construction toujours en cours.
- PC Modificatif SAS GCC IMMOBILIER accordé le 03 septembre 2021 : diverses modifications légères (implantations, clôtures, accès parking...). Construction de 58 logements (51 collectifs et 7 individuels) rue de Versailles et rue Céline Lecouffe. Pas de DAACT à ce jour.
- PC SAS BINOME: Réhabilitation de la maison existante + construction de 2 nouvelles maisons au 5 impasse de la Forge au Fer. En cours d'instruction.

Entreprises :

- PC SCI L'ESSENTIEL : Extension d'un site industriel – construction de 2 auvents et prolongement d'une dalle béton rue Commios, Zone Actiparc. Accordé le 20 mai 2021.
- PC SAS SELFSTOCK : Installation de box de stockage avenue de l'Hermitage. PC accordé le 29 juin 2021. PC transféré le 24 août 2021 à la SARL SAINTLAURENTBOX.
- PC SMAV : Construction d'une station de distribution de GNV «station de distribution de gaz naturel véhicules comprimé» rue Alfred Kastler. Accordé le 18 novembre 2021.
- PC SCI SABLE BLANC : Extension d'un bâtiment d'activité avenue Jules César zone Actiparc. Accordé le 27 septembre 2021.
- PC SCI DELATTRE Immobilier : Construction d'un hangar de stockage sur le site des Fonderies de la Scarpe au 27 rue George Clemenceau. En cours d'instruction.
- PC modificatif LFB BIOMEDICAMENTS : Substitution du bâtiment administratif par l'implantation d'un nouveau bâtiment de laboratoire sur Actiparc. En cours d'instruction.
- DP SAS HOWDENS CUISINES : Rénovation d'un bâtiment d'activité au 35-39 avenue Roger Salengro. Accordée le 13 décembre 2021.
- PC modificatif SCI TRANSBAT LILLE : Modification des superficies et des façades du projet de construction d'un centre de formation transport et logistique Avenue Jules César sur Actiparc. En cours d'instruction.
- DP GRDF : Construction d'une station GNV - Distribution privative de GNC au 200 impasse Castella – Actiparc. En cours d'instruction par l'Etat.
- PC SAS THIRIEZ AGRO : Construction d'un bâtiment à usage de stockage et de bureaux rue Commios sur Actiparc. En cours d'instruction.

C.U.A :

- Permis de démolir Communauté Urbaine d'Arras : Démolition de l'ancienne maison éclusière au 12bis rue Laurent Gers. Accordé le 02 avril 2021.
- PC Communauté Urbaine d'Arras : construction d'une base nautique au port fluvial. Accordé le 22 octobre 2021.

Commune de Saint-Laurent-Blangy :

- DP Commune de SLB : Réfection de la toiture tourelle de la médiathèque Jean-Paul Fleurquin. Accordée le 03 janvier 2022.
- DP Commune de SLB : Changement de destination d'une maison d'habitation en destination de bureaux (cabinet médical) au 50 rue de Versailles. Accordée le 22 décembre 2021.

Foncier 2021 :

Acquisitions :

- Acquisition des « Marais LECUP » - 179 990 € - Acte signé le 26/02/2021
- Acquisition de la ferme d'Hervin – 548 000 € - En attente de signature de l'acte



Cessions :

- Cession à M. DUCQ Nicolas et Mme BAILLEUL Elodie (6 cité Versaillaise) du restant de la ruelle (66m²) jouxtant leur propriété donnant sur la rue de Versailles.
2 600 € - En attente de signature de l'acte prévue fin janvier 2022
- Cession à la S.I.O. de 2 parcelles (760m²) situées au sud de l'entreprise
15 000 € - En attente de signature de l'acte
- Cession à la CUA des terrains (19 014m²) pour le projet InSERRE .
Euro symbolique - En attente de signature de l'acte
- Cession à l'association des Francas du site « VIVOT ».
360 000 € - En attente de signature d'une promesse de vente

Besoin particulier de la commission dynamique commerciale :

- Étude et accompagnement d'un architecte sur la création de commerces en lieu et place de la maison éclusière

LES ACTIVITÉS SPORTIVES

Suite au transfert de gestion de la base nautique vers la CUA au 1er mai 2021, le service des sports a dû être reconfiguré. Situé désormais à la salle Jean Zay il est composé de trois collaborateurs et d'un responsable de service. Leurs missions résident dans l'accompagnement des associations sportives, le planning d'occupation de la salle des sports, la mise en œuvre de différents projets autour de la thématique sportive notamment la mise en œuvre du parcours santé.

Une réflexion est en cours avec le groupe de travail dédié sur l'organisation du sport dans la commune.

SOLIDARITÉ

En 2021 a été prolongé le dispositif d'accueil de deux service civiques afin de lutter contre l'isolement des personnes âgées (suivi téléphonique, portage de livres à domicile, visite de courtoisie etc...)

Pour Noël ont été distribués :

- 110 cadeaux à l'EHPAD
- 318 coffrets cadeaux une personne
- 165 coffrets cadeaux couple.
- 463 bons restaurants de 40 € (285 en 2020).

LE PÔLE CULTUREL

La médiathèque :

En mars et avril, la médiathèque a de nouveau proposé un service « drive » compte tenu le contexte sanitaire. Ce palliatif a permis de maintenir un lien avec les adhérents lecteurs.

Des ateliers ont également été mis en place, le tout en veillant à respecter les jauges. Ces ateliers ont permis aux participants de s'initier à l'écriture, la confection de différents objets ainsi que de bénéficier de lectures publiques.

En septembre a été organisé le « vide bibliothèque ». Cette manifestation a permis un moment de convivialité agrémenté de nombreux spectacles en extérieur.

Un nouveau service sur le réseau M a été mis en place conjointement avec la ville d'Achicourt : mise en place de liseuses très appréciées par les séniors.

Malgré un contexte sanitaire difficile, l'affluence de la médiathèque est toujours aussi importante avec mille passages par mois.

Récréa scènes :

En 2021 la nouveauté consistait à étaler dans le temps les spectacles. Ainsi des spectacles, en intérieur et extérieur, ont été proposés de septembre à décembre.

Salon du livre :

Le salon ne pouvant se tenir, tous les enfants du cycle 2 ont pu rencontrer deux auteurs jeunesse et bénéficier d'un chèque livre de 8 € .

L'école de musique :

L'année 2021 fut encore très difficile pour l'école de musique qui a du maintenir sur plusieurs périodes des cours à distance. Cependant, notons la bonne fréquentation avec un effectif de 115 élèves. Un spectacle musical a été donné dans les écoles durant le mois de septembre.



Actualités festives :

Après une année de suspension le marché de Noël a pu se tenir. Changement de configuration en réduisant la durée au vendredi – samedi, se clôturant par un feu d'artifice tiré du parvis de l'hôtel de ville.



L'ÉDUCATION

2021 fut riche en événements vers les écoles :

- Distribution de 4 livres par élève de chaque école.
- Modification du tarif périscolaire pour les enfants de la classe ULIS, Désormais, ils bénéficient du tarif Immercurien.
- Soutien financier de la municipalité pour des ateliers organisés dans le cadre « bien être / santé » dans les écoles.
- Mise en place des études dirigées dans les écoles Langevin et Lenglet.
- Soutien municipal pour le «savoir nager» dans chaque école.
- Certaines classes ont pu bénéficier de la mise en œuvre, par la CUA, du junicode. Notons qu'un Plan de Déplacements Etablissement Scolaire (PDES) est en projet.
- Nombreux travaux de maintenance réalisés dans les écoles.
- Création d'une plaquette en vue de faire la promotion de nos écoles.
- Une participation toujours très active de notre service éducation jeunesse rendant efficaces les relations de notre commune avec les écoles.



LE TISSU ASSOCIATIF

2021 fut à nouveau une année difficile pour le monde associatif. A ce jour Saint Laurent Blangy compte 23 associations non sportives.

BILAN DE L'ANNÉE 2021

Dans la continuité de l'année 2020, 2021 fut marquée par de nombreuses incertitudes liées à la situation sanitaire. Malgré ces difficultés la commune a maintenu un niveau de services équivalent en faisant parfois autrement. Nous pouvons noter le changement important lié au transfert, vers la CUA, de la gestion de la base nautique. Celui-ci, comme nous avons pu le constater, a eu un impact sur le volet financier et humain, nécessitant de réorganiser notre service sport.

Nous sommes restés sur la trajectoire de maîtrise des dépenses publiques qui nous permet de maintenir un très bon niveau d'investissement utile à l'attractivité de notre commune.

2022 QUELLES PERSPECTIVES ?

Tout d'abord d'un point de vue financier, l'objectif de cette année est de maintenir les dépenses au même niveau. Cette orientation, comme nous le verrons, doit permettre le financement de nos futurs investissements.

2022 va être également synonyme de mise en œuvre de modification dans la gestion des ressources humaines en raison de départs en retraite. Ceux-ci sont une opportunité pour imaginer un fonctionnement différent de certains services en veillant à donner les moyens aux priorités données par la Municipalité comme par exemple l'éducation.

Pour ce qui relève de la fiscalité locale, une proposition de maintien des mêmes taux sera faite au Conseil Municipal. Pour rappel les taux sont de 14,75 % pour la taxe foncière bâtie et 47,09 % pour la taxe foncière non bâtie.

LES INVESTISSEMENTS

A été mis en œuvre un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) permettant de se projeter jusque 2025 sur les principaux investissements à mettre en œuvre et le financement prévu à cet effet.

Les priorités portent bien entendu sur la transformation de la ferme d'Hervin en un lieu multi culturel qui devra à terme également répondre à des objectifs de mise en valeur de la biodiversité, des circuits courts et l'agriculture urbaine.

Le PPI aura aussi pour ambition de maintenir un cadre de vie agréable sur notre commune.

S'agissant des **recettes** nous établissons les hypothèses suivantes :

	2022	2023	2024	2025
Épargne nette	1 100 000,00 €	1 100 000,00 €	1 100 000,00 €	1 100 000,00 €
Recette investissement	250 000,00 €	300 000,00 €	340 000,00 €	300 000,00 €
Capacité d'investissement hors emprunt	1 350 000,00 €	1 400 000,00 €	1 440 000,00 €	1 400 000,00 €
emprunt	100 000,00 €	200 000,00 €	580 000,00 €	290 000,00€
Capacité d'investissement totale	1 450 000,00 €	1 600 000,00 €	2 020 000,00 €	1 690 000,00 €

S'agissant **du recours à l'emprunt**, nous fixons la limite à 500 000,00 € le montant de nos remboursements annuels en capital des emprunts. En fixant cette limite, nous ne compromettons aucun hypothétique investissement qui ne serait pas à ce jour identifié.

Pour le poste dépenses d'investissement nous proposons une dépense stabilisée de **420 000,00 €** pour les dépenses courantes suivantes : achat de matériel pour le fonctionnement des services, informatique, travaux de maintenance au cimetière, aménagements dans l'espace public, achat de mobiliers urbains et signalétiques, travaux dans les bâtiments.

Ainsi le Plan Pluriannuel d'Investissement s'établit comme suit :

	2022	2023	2024	2025
Investissement courant	420 000,00 €	420 000,00 €	420 000,00 €	420 000,00 €
Vaudry Fontaine	165 000,00 €	165 000,00 €	110 000,00 €	190 000,00 €
Chemins agricoles	15 000,00 €	80 000,00 €	80 000,00 €	80 000,00 €
Parc Jean Pierre Deleury	70 000,00 €	70 000,00 €		
Décret tertiaire (études)	15 000,00 €	14 000,00 €		
Crèche - école Capucine			380 000,00 €	395 000,00 €
Berges étangs	35 000,00 €	35 000,00 €	30 000,00 €	
Eclairage public	240 000,00 €	280 000,00 €		
Eclairage ZAC sud	100 000,00 €			
Vidéo protection	50 000,00 €	50 000,00 €		
Aménagement LECUP	70 000,00 €	200 000,00 €	200 000,00 €	
Plaine de baignade	90 000,00 €			
Rejointement Lenglet				105 000,00 €
Ferme d'Hervin	150 000,00 €	150 000,00 €	1 540 000,00 €	770 000,00 €
Capacité d'investissement totale	1 420 000,00 €	1 464 000,00 €	2 760 000,00 €	1 960 000,00 €

ETAT DE LA DETTE EN 2021

